

# **Rapport annuel d'activités 2014**

**DG EPRS**

## Table des matières

<b>0. SYNTHÈSE DE L'EXÉCUTION DU BUDGET .....</b>	<b>3</b>
<b>1. OBJECTIFS.....</b>	<b>4</b>
1.1. Objectifs de la direction générale.....	4
1.2. Évaluation de la faisabilité et des risques potentiels associés .....	5
<b>2. ÉVALUATION DES RÉSULTATS DES OPÉRATIONS PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS – UTILISATION DES RESSOURCES.....</b>	<b>6</b>
2.1. Environnement de la direction générale.....	6
2.2. Ressources humaines de la DG .....	9
2.3. Exécution budgétaire 2014.....	9
2.3.1. Crédits finaux et crédits initiaux .....	9
2.3.2. Crédits finaux et crédits engagés.....	9
2.3.3. Crédits engagés et paiements effectués .....	10
2.3.4. Utilisation des crédits reportés automatiquement et non automatiquement de 2013 à 2014.....	10
2.3.5. Utilisation des crédits correspondant à des recettes affectées .....	10
2.4. Résultats obtenus .....	10
<b>3. ÉVALUATION ET EFFICACITÉ DU CONTRÔLE INTERNE, Y COMPRIS UNE ÉVALUATION GLOBALE DU RAPPORT COÛT- EFFICACITÉ DES CONTRÔLES (ART 66.9 RF).....</b>	<b>14</b>
<b>4. CONCLUSIONS.....</b>	<b>14</b>
<b>5. DÉCLARATION DE L'ORDONNATEUR DÉLÉGUÉ .....</b>	<b>15</b>
<b>6. ANNEXES.....</b>	<b>16</b>
6.1. Relevés d'exécution budgétaire 2014 .....	16
6.2. Rapport sur le respect des délais de paiement.....	19
6.3. Liste des exceptions - dérogations à la réglementation.....	20
6.4. Obligations contractuelles de longue durée.....	21
6.5. Procédures négociées exceptionnelles - articles 53, 134 et 135 RAP.....	22
6.6. Résultat des évaluations ex post.....	24
6.7. Fonctions sensibles.....	24
6.8. Évaluation de la mise en œuvre des normes minimales de contrôle interne.....	25

## 0. SYNTHÈSE DE L'EXÉCUTION DU BUDGET

	<b>Appropriations of 2014</b>	<b>Crédits 2014</b>	
A	Initial appropriations	Crédits initiaux	8.861.676,00
B	Final appropriations	Crédits finaux	6.341.776,00
C	Commitments	Engagements	6.047.809,02
D	Commitments in % of final appropriations	Engagements en % des crédits finaux	95%
E	Payments	Paiements	3.734.765,37
F	Payments in % of commitments	Paiements en % des engagements	62%
G	Cancellations of 2014 final appropriations	Annulations de crédits finaux 2014	293.966,98
H	Cancellations appropriations in % of final appropriations	Annulations en % des crédits finaux	5%
	<b>Appropriations carried over from 2014 to 2015</b>	<b>Crédits reportés de 2014 à 2015</b>	
I	Automatic carryovers from 2014 to 2015	Crédits reportés automatiquement de 2014 à 2015	2.313.043,65
J	Automatic carryovers from 2014 to 2015 in % of commitments	Crédits reportés automatiquement de 2014 à 2015 en % des engagements	38%
K	Non-automatic carryovers from 2014 to 2015	Crédits reportés non-automatiquement de 2014 à 2015	0,00
L	Non-automatic carryovers from 2014 to 2015 in % of final appropriations	Crédits reportés non-automatiquement de 2014 à 2015 en % des crédits finaux	-
	<b>Appropriations carried over from 2013 to 2014</b>	<b>Crédits reportés de 2013 à 2014</b>	
M	Automatic carryovers from 2013 to 2014	Crédits reportés automatiquement de 2013 à 2014	2.799.210,76
N	Payments against automatic carryovers from 2013 to 2014	Paiements sur crédits reportés automatiquement de 2013 à 2014	2.662.776,43
O	Payments against automatic carryovers from 2013 to 2014 in % of automatic carryovers from 2013 to 2014	Paiements sur crédits reportés automatiquement de 2013 à 2014 en % des crédits reportés automatiquement de 2013 à 2014	95%
P	Cancellations of automatic carryovers from 2013 to 2014	Annulations de crédits reportés automatiquement de 2013 à 2014	136.434,33
Q	Cancellations of automatic carryovers from 2013 to 2014 in % of automatic carryovers from 2013 to 2014	Annulations de crédits reportés automatiquement de 2013 à 2014 en % des crédits reportés automatiquement de 2013 à 2014	5%
R	Non-automatic carryovers from 2013 to 2014	Crédits reportés non-automatiquement de 2013 à 2014	0,00
S	Payments of non-automatic carryovers from 2013 to 2014	Paiements sur crédits reportés non-automatiquement de 2013 à 2014	0,00
T	Payments against non-automatic carryovers from 2013 to 2014 in % of non-automatic carryovers from 2013 to 2014	Paiements sur crédits reportés non-automatiquement de 2013 à 2014 en % des crédits reportés non-automatiquement de 2013 à 2014	-
U	Cancellations of non-automatic carryovers from 2013 to 2014	Annulations de crédits reportés non-automatiquement de 2013 à 2014	-
V	Cancellations of non-automatic carryovers from 2013 to 2014 in % of non-automatic carryovers from 2013 to 2014	Annulations de crédits reportés non-automatiquement de 2013 à 2014 en % des crédits reportés non-automatiquement de 2013 à 2014	-
	<b>Assigned revenue in 2014</b>	<b>Recettes affectées 2014</b>	
W	Appropriations from assigned revenue in 2014 (current)	Crédits de recettes affectées courants 2014	0,00
X	Assigned revenue carried over to 2014	Crédits de recettes affectées reportés à 2014	0,00
Y	Payments in 2014 against appropriations from assigned revenue (current and carried-over)	Paiements sur crédits de recettes affectées 2014 (courants et reportés)	0,00
Z	Payments in 2014 against assigned revenue in % of assigned revenue in 2014 (current and carried-over)	Paiements sur crédits de recettes affectées 2014 en % des crédits de recettes affectées 2014 (courants et reportés)	-

## 1. OBJECTIFS

### 1.1. Objectifs de la direction générale

Les objectifs suivants ont été adoptés par les instances dirigeantes de la DG EPRS pour l'année 2014:

- La bonne mise en place de la nouvelle direction générale, de telle sorte qu'elle soit entièrement opérationnelle d'ici au 1<sup>er</sup> septembre 2014, sera l'objectif central pour l'année à venir. Il s'agira à la fois d'améliorer les synergies entre les différents services qui ont été regroupés et de mettre au point une gamme de nouveaux produits et services pour le Parlement. Une identité visuelle commune et une image de marque pour la nouvelle DG et ses produits seront présentées dans le courant du printemps 2014.
- Le développement progressif du nouveau service de recherche pour les députés est essentiel dans le cadre de la mise en place de la DG. Ce service, divisé en quatre unités et composé d'un personnel de spécialistes, mènera des recherches pour le compte des députés et générera un large éventail de nouvelles analyses approfondies et de briefings inédits dans tous les grands domaines d'action, en s'appuyant sur les meilleurs produits existants de la bibliothèque. La nouvelle *hotline* des députés, qui leur offre un point d'accès unique au service de recherche pour les députés et à la bibliothèque, sera également mise en place.
- La bibliothèque appuiera la direction du service de recherche pour les députés et la direction de l'évaluation de l'impact et de la valeur ajoutée européenne dans le cadre de leur travail de recherche et d'analyse. Elle ouvrira une nouvelle salle de lecture pour les députés au rez-de-chaussée du bâtiment Spinelli, qui s'ajoutera aux salles de lecture existantes à Bruxelles, à Luxembourg et à Strasbourg.
- Elle renforcera son action en fournissant des informations et de la documentation aux clients par un accès physique et en ligne aux sources d'information, améliorera l'intranet de l'EPRS en ajoutant de nouvelles fonctionnalités et contribuera activement à l'enrichissement prévu des pages Think Tank du site internet du Parlement. Le projet "100 ouvrages mémorables sur l'Europe" verra le jour. L'aide à la formation des députés et de leurs équipes à l'utilisation des bases de données et des autres sources d'information sera renforcée.
- Les travaux des archives historiques seront coordonnés étroitement avec le lancement à venir de la nouvelle Maison de l'histoire européenne, de manière à assurer un suivi cohérent de l'évolution institutionnelle du Parlement. Les députés auront un meilleur accès à la production de l'unité Demandes d'informations des citoyens. L'unité Transparence mettra en œuvre le nouveau régime défini entre le Parlement et la Commission en ce qui concerne le registre de transparence et elle fournira un vademecum sur l'accès aux documents.
- Les activités actuelles de la DG dans les domaines de l'évaluation de l'impact et de la valeur ajoutée européenne seront renforcées et développées, de façon à ce que les commissions parlementaires soient à même d'analyser les options législatives et de mieux contrôler et surveiller l'exécutif tout au long du cycle politique.

- L'analyse détaillée de l'évaluation d'impact ex post sera approfondie grâce au lancement d'une série de nouveaux produits. Par ailleurs, le Parlement recevra une aide accrue dans l'élaboration des rapports d'initiative législative. Les travaux sur la valeur ajoutée européenne et le coût de la non-Europe pourront s'avérer particulièrement précieux pour les commissions lors des auditions des commissaires désignés.
- Les travaux et les productions de l'évaluation des choix scientifiques et technologiques (groupe STOA) seront plus largement disponibles et le nouveau comité STOA sera établi lors de la prochaine législature.
- Les travaux de recherche et d'analyse de la DG dans tous les domaines s'appuieront sur une coopération mutuelle étroite et efficace avec les départements thématiques des DG IPOL et EXPO, ainsi qu'avec d'autres services transversaux de l'administration du Parlement. Les relations avec les acteurs externes, tels que les bibliothèques parlementaires et les services de recherche nationaux, ainsi qu'avec des groupes de réflexion et des instituts de recherche européens, seront encore intensifiées.
- Les députés seront activement informés, notamment au début de la nouvelle législature, sur la disponibilité de la DG ainsi que sur l'ampleur et la portée de ses services, via le "bureau d'accueil", le "dossier de bienvenue" et d'autres procédés.
- La DG sera aussi renforcée par la bonne intégration de nouveaux agents et le déménagement dans le bâtiment Square de Meeûs, qui aura lieu dans le courant de l'année. Une formation renforcée sera offerte aux nouveaux arrivants et le déménagement se déroulera de manière à perturber le moins possible les services. Le processus de mise à niveau dans le domaine des technologies de l'information se poursuivra, y compris la migration de l'ensemble de la DG vers Windows 7 au cours de l'année.
- Dans le cadre de l'utilisation efficace des ressources financières et d'autres ressources à leur disposition, toutes les unités administratives poursuivront les efforts visant à assurer la rentabilité maximale, notamment lors de toute commande publique effectuée par la DG.

## **1.2. Évaluation de la faisabilité et des risques potentiels associés**

Au cours de sa première année d'existence, la DG EPRS a relevé et notifié quatre risques au total, dont certains étaient dus à sa création ou étaient de nature temporaire. Ces risques étaient:

- la préservation et la gestion des archives historiques (la procédure d'acquisition d'une application informatique appropriée et efficace a été lancée en 2014);
- le bon déroulement du déménagement dans le bâtiment Square de Meeûs (effectué en juillet 2014);
- l'efficacité des prestations du nouveau service de recherche pour les députés (la stratégie a été mise en œuvre en 2014 et des actions sont en cours pour optimiser les services);
- le recrutement et l'intégration des nouveaux agents (objectif partiellement réalisé à l'automne 2014).

À la suite de l'adoption d'une nouvelle approche de l'évaluation des risques au sein de l'administration du Parlement, conformément au cadre d'exécution stratégique, la DG EPRS prévoit de mettre à jour son registre des risques au début de l'année 2015.

## 2. ÉVALUATION DES RÉSULTATS DES OPÉRATIONS PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS – UTILISATION DES RESSOURCES

### 2.1. Environnement de la direction générale

La DG EPRS a été créée en novembre 2013. Par conséquent, l'année 2014 a été une année particulière, consacrée à la bonne mise en place de la nouvelle direction générale. Durant la majeure partie de l'année, des synergies ont été établies entre les différents services regroupés, sans aucune incidence sur le niveau de prestation attendu par les clients. Cette période a été principalement consacrée à la mise en œuvre effective de la mission de la direction générale par la fourniture d'un ensemble cohérent de publications, enrichi par la mise en place de nouveaux outils, notamment des briefings personnalisés, des analyses sur mesure ou des plates-formes politiques.

Dans ce contexte, les **principales réalisations** de la DG EPRS dans le courant de l'année 2014 ont été les suivantes:

- Le nouveau **service de recherche pour les députés** a commencé à fournir des services de recherche destinés aux députés et à générer une gamme beaucoup **plus large et complète de briefings et d'analyses approfondies** dans tous les grands domaines politiques, à l'attention d'un large public parlementaire.
- Un degré bien plus élevé de **spécialisation thématique** a été mis en place chez les collègues du service de recherche pour les députés, lequel est à présent divisé en **cinq unités thématiques**, composées d'analystes politiques et de spécialistes de l'information, et peut s'appuyer sur un **service éditorial et de gestion des publications**.
- Une **hotline des députés** a été mise en place pour offrir à ces derniers un point d'accès unique au service de recherche pour les députés et à la bibliothèque.
- La DG EPRS a produit plus de **450 publications** en 2014, dont deux tiers environ sous forme physique et un tiers en ligne uniquement. Ces pages ont été consultées à plus de 700 000 reprises en ligne. En outre, le blog a été mis à jour 500 fois, ce qui a généré 550 000 consultations de pages.
- Le service de recherche pour les députés a répondu à **1 675 demandes de recherche ou d'analyse des députés** (ou de leurs équipes) et ce service et la bibliothèque ont traité 745 autres demandes analogues d'autres clients au sein du Parlement. Environ la moitié de ces 2 420 demandes, provenant de plus de 1 000 personnes au total, ont été traitées le jour même et 90 pour cent en moins d'une semaine.
- Un peu moins de **50 pour cent des députés ou de leurs équipes ont transmis des demandes au cours du second semestre de l'année**, tandis que les demandes ont vite gagné en volume et en complexité, en raison notamment de l'attention particulière portée par l'EPRS aux besoins de ses clients.
- Les députés ont été activement informés, notamment au début de la nouvelle législature, sur la **disponibilité de la DG EPRS** ainsi que sur l'ampleur et la portée de ses services, via un "bureau d'accueil" général et un "**dossier de bienvenue**" personnalisé. Une équipe "**au service du client**" a été créée pour poursuivre ce processus en permanence et des **visites d'information** ont été organisées pour les députés et leur personnel, à titre individuel ou collectif.

- Le **règlement régissant le fonctionnement du service de recherche pour les députés** a été adopté par le Bureau du Parlement en juin 2014.
- En 2014, la **bibliothèque** a répondu à quelque **17 000 demandes de référence et autres demandes** formulées par divers clients. Au total, **1 800 utilisateurs uniques ont été dénombrés pour des demandes d'information** de toute nature, 2 400 pour des dépêches de presse et des bases de données électroniques et 5 400 pour des fonctions de recherche.
- Un nouveau **site intranet de l'EPRS**, intégrant tout un ensemble de fonctionnalités nouvelles, a été lancé en mai 2014 et le site extranet du **Think Tank du Parlement** (coordonné par l'EPRS) a été mis à jour en août 2014. Un nouvel **entrepôt graphique** sur l'intranet a permis de faciliter l'accès aux graphiques, aux tableaux, aux cartes et aux autres infographies téléchargeables figurant dans les publications de l'EPRS.
- La **présence en ligne** de l'EPRS a été renforcée et l'on recourt toujours plus à ses services en ligne. Les produits de l'EPRS ont été consultés à près de 700 000 reprises. Les trois quarts environ de la communauté "Europarl" ont utilisé l'intranet de l'EPRS dans le courant de l'année 2014 (7 200 visiteurs uniques), et 1 500 visiteurs uniques consultent le site tous les mois. En moyenne quelque 2 000 visiteurs extérieurs au Parlement ont consulté quotidiennement le blog de l'EPRS.
- La **salle de lecture de la bibliothèque** a été utilisée plus activement pour des séminaires et des tables rondes sur les questions politiques ainsi que pour la présentation d'ouvrages et d'autres événements, notamment la première **table ronde PE-IUE**, organisée à la suite de l'accord de coopération entre le Parlement et l'Institut universitaire européen.
- La bibliothèque a ouvert une nouvelle **salle de lecture pour les députés** au rez-de-chaussée du bâtiment Spinelli, qui s'ajoute aux salles de lecture existantes à Bruxelles, à Luxembourg et à Strasbourg.
- Le projet de la bibliothèque "**100 ouvrages mémorables sur l'Europe**" a été lancé avec succès en ligne en mai 2014.
- **Vingt-cinq nouveaux collègues** détachés du Comité économique et social européen (CESE) et du Comité des régions (CdR) ont été accueillis en octobre 2014. Ils ont rejoint le service de recherche pour les députés en tant qu'analystes politiques spécialisés dans certains domaines thématiques, ou en tant qu'assistants, conformément à l'accord du Bureau du Parlement avec les deux comités consultatifs.
- Un **concours a été organisé afin de recruter des chercheurs contractuels**, avec l'appui de la DG Personnel et de l'EPSO, et 40 lauréats rejoindront les directions A et C de la DG EPRS en 2015.
- Au cours de l'année 2014, l'**unité Demandes d'informations des citoyens** a répondu à 10 700 lettres ou courriels de citoyens.
- L'**unité Transparence** a traité environ 400 demandes de documents existants et a produit un nouveau vade-mecum sur l'**accès aux documents** destiné à l'ensemble de l'administration du Parlement.

- L'**unité Archives historiques** a traité plus de 100 000 dossiers sur support papier ou électronique – les dossiers papier seul s'étendant sur une longueur de 600 mètres — tout en répondant à près de 700 demandes de documents historiques, 7 800 de ces documents ayant été fournis.
- D'importants progrès ont été réalisés en matière de renforcement du soutien aux commissions parlementaires dans l'exercice **de contrôle et de surveillance** de l'exécutif.
- Les travaux sur la **valeur ajoutée européenne** et le **coût de la non-Europe** se sont avérés précieux à l'approche des élections européennes et ont aidé les commissions lors des auditions des commissaires désignés. Soixante-quinze publications de différents types ont été élaborées par la direction sur ces questions.
- Le travail considérable réalisé entre 2012 et 2014 en matière de détermination de la valeur ajoutée potentielle des nouvelles initiatives et du coût de la non-Europe dans divers secteurs a donné lieu à une publication importante intitulée "**Évaluer le coût de la non-Europe**", qui a reçu un écho positif dans les médias ainsi que dans les milieux universitaires et politiques.
- Le soutien à l'**évaluation d'impact ex post** des commissions a été renforcé par l'apparition de nouveaux produits importants, notamment les *examens de la mise en œuvre*, assez brefs, les *évaluations de la mise en œuvre européenne*, plus longues, et des listes de contrôle continu des clauses de réexamen de la législation de l'Union et de la mise en œuvre des conclusions du Conseil européen et des recommandations par pays (RPP).
- Le déménagement de la majorité du personnel de l'EPRS à Bruxelles dans le bâtiment **Square de Meeûs** rénové s'est déroulé sans encombre au cours de l'été 2014.
- L'**aide à la formation** des députés et de leurs équipes à l'utilisation des bases de données et des autres sources d'information a été activement renforcée: plus de 1 000 personnes ont participé à 124 séances de formation de différents types.
- Dans l'ensemble, la nouvelle direction générale a sensiblement **amélioré les synergies** entre les différents services administratifs réunis en novembre 2013, tout en développant une gamme de nouveaux produits et services pour les députés et les commissions, dans un esprit de recherche de satisfaction du client.
- La DG EPRS a mis au point son propre **cadre d'exécution stratégique** et a conçu des projets pour le nouveau **portefeuille de projets parlementaires**, fondés sur des initiatives prises en 2014 dans l'ensemble de l'administration.

## 2.2. Ressources humaines de la DG

	Situation au 01/01/2013	Situation au 01/01/2014	Effectifs au 31/12/2014 <sup>[2]</sup>
	<b>Postes Organigramme<sup>[1]</sup></b>		
AD	NA	113	108
Permanents	NA	112	105
Temporaires	NA	1	3
AST	NA	108	103
Permanents	NA	107	99
Temporaires	NA	1	4
<b>Total 1</b>		<b>221</b>	<b>211</b>
	<b>Autres agents (estimés en ETP)</b>		
Agents contractuels		12	25
Experts nationaux détachés		2	5
Intérimaires			
Interprètes (ACI)			
Assistants parlementaires accrédités			
Assistants parlementaires locaux			
Extérieurs		20,5	25,5
<b>Total 2</b>		<b>34,5</b>	<b>55,5</b>
<b>Total PE (1+2)</b>		<b>255,5</b>	<b>266,5</b>

## 2.3. Exécution budgétaire 2014

### 2.3.1. Crédits finaux et crédits initiaux

En début d'exercice, les crédits relevant de la DG EPRS totalisaient un montant de 8 861 676,00 EUR. Une opération de ramassage en deux étapes a permis de disposer d'un montant de 2 519 900,00 EUR. Les crédits finaux de 2014 sont donc de 6 341 776,00 EUR.

### 2.3.2. Crédits finaux et crédits engagés

Crédits finaux: **6 341 776,00 EUR**

Crédits engagés: **6 047 809,20 EUR**

Taux d'exécution: **95 %**

La différence entre les crédits finaux et les crédits engagés provient des marges retenues pour préserver la capacité de la DG à réagir rapidement à des demandes d'études ou d'abonnements à des sources d'information de dernière minute émanant de députés ou de commissions.

La DG EPRS a pris le parti de limiter au strict minimum le nombre d'engagements provisoires afin de pouvoir contrôler de près l'exécution du budget.

<sup>[1]</sup> En outre, 80 postes ont été réservés par l'autorité budgétaire pour le personnel du service commun de traduction du Comité des régions et du Comité économique et social européen.

<sup>[2]</sup> 25 traducteurs détachés du Comité des régions et du Comité économique et social européen ont rejoint la DG EPRS le 1<sup>er</sup> octobre 2014 en vue d'un transfert éventuel début 2015.

### *2.3.3. Crédits engagés et paiements effectués*

Le pourcentage de paiements effectués par rapport aux crédits engagés est de 62 %. Une raison d'ordre structurel explique le montant des paiements de l'exercice n et le niveau des reports de crédits à l'exercice n+1. Cette situation tient largement au fait que la DG fait réaliser la plupart de ses études externes sur la base des demandes émises en cours d'exercice par les commissions parlementaires. Nombreuses sont les études, en particulier les plus onéreuses, qui exigent des recherches particulièrement longues et donnent rarement lieu à des paiements au cours du même exercice, ce qui a une incidence importante sur la proportion des paiements exécutés par rapport aux engagements en cours.

Par ailleurs, les invités ayant droit à un remboursement de leurs frais de déplacement envoient parfois leurs demandes de remboursement et leurs reçus après la fin de l'exercice budgétaire, lorsqu'ils effectuent leur déclaration personnelle de revenus. Il y a lieu de souligner que 2014 était une année électorale et que les travaux parlementaires ont été suspendus pendant la période des élections. Une bonne part des demandes d'engagements n'ont été reçues qu'au deuxième semestre. Ces engagements ont été reportés à 2015.

### *2.3.4. Utilisation des crédits reportés automatiquement et non automatiquement de 2013 à 2014*

Globalement, la DG EPRS affiche un taux de paiement par rapport aux crédits reportés (de 2013 à 2014) supérieur à 95 %. Le solde de 5 % s'explique par l'annulation de l'achat de publications qui n'ont pas été reçues et par des frais de déplacement d'experts qui s'avèrent, en fin de compte, inférieurs aux prévisions.

### *2.3.5. Utilisation des crédits correspondant à des recettes affectées*

Sans objet

2.3.5.1 Situation des crédits de dépenses spécifiques/RA

2.3.5.2 Situation des crédits reportés sur dépenses spécifiques/RA

## **2.4. Résultats obtenus**

Outre les principales réalisations énumérées au point 2.1 ci-dessus, les diverses directions de la DG EPRS ont enregistré les résultats particuliers suivants:

### **Direction Service de recherche pour les députés (direction A)**

Une série de documents ont été rédigés en 2014 en fonction du calendrier spécifique de l'institution, dicté par l'élection du Parlement européen, puis par l'élection du président de la Commission européenne et de la Commission dans son ensemble. Parmi ces documents, les notes d'information (briefings) sur les auditions parlementaires des commissaires désignés et sur le rôle et l'élection du président de la Commission ont été très demandées, avec plus de 125 000 téléchargements des fichiers PDF.

En ce qui concerne le fonctionnement législatif et politique, la direction a publié quelque 400 documents dans diverses catégories concernant tous les domaines d'activité du Parlement et de ses députés. La priorité a été donnée aux domaines dans lesquels le Parlement dispose d'une compétence législative.

## Types et nombre de publications produites par la direction A en 2014

En bref	134
Briefing	86
Analyse approfondie	12
En ligne uniquement	146
<b>Total</b>	<b>378</b>

### Direction de la bibliothèque (direction B)

En juillet 2014, une deuxième salle de lecture réservée aux députés s'est ouverte à Bruxelles dans l'espace Astrid Lulling. Elle propose un choix de quotidiens et d'hebdomadaires en cinq langues, sur papier et sur tablette, et un bibliothécaire de la DG EPRS est présent pour répondre aux demandes et aux questions.

Le projet "100 ouvrages mémorables sur l'Europe" a également vu le jour. Il s'agit d'un espace internet public qui propose un vaste choix d'ouvrages universitaires, intellectuels et politiques sur l'idée européenne et l'évolution du processus d'intégration européenne.

La bibliothèque a contribué au développement et à l'amélioration constante de la *hotline* des députés, dont se charge en partie le personnel du bureau d'information de la bibliothèque. Un nouveau programme de formation des clients axé sur l'utilisation des bases de données et des autres sources d'information a été conçu et mis en place au début de la nouvelle législature.

Un nouveau contrat-cadre pour l'acquisition d'ouvrages a été conclu et la bibliothèque a continué d'étendre sa collection de livres électroniques.

Le programme des manifestations qui se tiennent dans la salle de lecture de la DG EPRS a été élargi à la présentation d'ouvrages parrainés par des députés et à des manifestations organisées par la DG EPRS en collaboration avec des partenaires tels que l'Institut universitaire européen, avec lequel le Parlement a récemment conclu un accord de partenariat.

L'unité Transparence a finalisé et présenté un vade-mecum sur l'accès aux documents. Le registre de transparence est en cours de mise à jour et comprendra notamment la préparation d'un éventail d'actions susceptibles d'inciter à l'enregistrement.

L'unité des demandes d'information a mis en place le service "Ask EP net" afin que les citoyens disposent d'un point d'accès unique sur l'internet. Le développement de modules (ToEVoc, Anscomp, eWIP) est en cours. L'unité a rationalisé ses publications en mettant l'accent sur les réponses du Parlement européen (un ensemble représentatif de réponses types aux questions fréquemment posées par les citoyens) et a commencé à collaborer avec l'équipe Facebook du Parlement européen afin de créer de nouveaux modes d'interaction avec les citoyens.

L'unité Archives historiques a entamé le traitement des archives des (anciens) députés après les élections de mai 2014 et poursuit le traitement des archives des commissions parlementaires (1975-2009), des délégations parlementaires (1965-2009) et des cabinets des anciens présidents du Parlement européen. Elle a organisé des expositions consacrées à Altiero Spinelli et à Emilio Colombo. Le site internet des archives historiques a été remanié et plusieurs tests de convivialité ont été réalisés.

## Statistiques de l'activité de la direction B en 2014

<b>Bibliothèque</b>	
Jours d'ouverture des salles de lecture	<b>Bruxelles ASP5D - 226 Bruxelles ALR - 51 Strasbourg - 43 Luxembourg - 235 Total - 555</b>
Ligne directe et autres demandes traitées (nombre de demandes)	<b>Bruxelles ASP5D - 14 939 Strasbourg - 355 Luxembourg - 1 821 Total - 17 115</b>
Prêts	<b>Bruxelles - 8 092 (12 318, renouvellements compris) Luxembourg - 1 423 (2 204, renouvellements compris) Strasbourg - 10 Total - 9 525 (14 532)</b>
Séances de formation	<b>Bruxelles - 99 (908 participants) Luxembourg - 25 (142 participants) Total - 124 (1 050 participants)</b>
Manifestations	<b>Bruxelles ASP 5D - 17 Luxembourg - 1 Total - 18</b>
Consultations sur l'intranet	<b>7 201 (visiteurs uniques)</b>
Ouvrages et articles (du catalogue) chargés sur l'intranet	<b>8 797</b>
Publications EPRS chargées sur l'intranet	<b>507</b>
Publications sur le blog	<b>501 (publications)</b>
Nouveaux adeptes sur Twitter	<b>2 835</b>
Nombre de publications sur Facebook	<b>721</b>
<b>Registre</b>	
Documents demandés	<b>542</b>
Documents transmis	<b>742</b>
Contrôles de qualité des données du RER	<b>1 940</b>
Courriers contrôlés avant transfert au registre	<b>2 451</b>
<b>Total des enregistrements</b>	<b>7 472</b>
<b>Archives historiques</b>	
Archives traitées	
Nombre de nouveaux dossiers sur papier:	<b>24 390</b>
Mètres linéaires:	<b>597</b>
Nombre de fichiers électroniques traités:	<b>80 192</b>
Unités créées et décrites dans la base de données ARCDOC	<b>93 276</b>
Nombre de demandes	<b>691</b>
Nombre de documents transmis	<b>7 807</b>
Nombre de visiteurs-chercheurs/de visiteurs (groupes)	<b>29/69</b>
<b>Demandes d'informations des citoyens</b>	
Nombre de courriers reçus	<b>10 730</b>
Délai moyen de réponse (nombre de jours)	
0-3	<b>43,05 %</b>
3-6	<b>23,01 %</b>
6-9	<b>15,78 %</b>
9-12	<b>10,82 %</b>
Plus de 12	<b>7,34 %</b>

## **Direction de l'évaluation de l'impact et de la valeur ajoutée européenne (direction C)**

L'année 2014 ayant été une année électorale, l'activité de la direction a été marquée par un travail législatif et des travaux en commissions moins importants dans l'ensemble et s'est donc attachée à la mise en œuvre de la législation en vigueur et à la planification de la nouvelle législature.

Néanmoins, le niveau des travaux d'évaluation de l'impact ex ante s'est établi à environ deux tiers du niveau de l'année précédente, soit 31 premières évaluations d'analyses d'impact de la Commission européenne, deux évaluations détaillées, une évaluation de l'impact de modifications de fond et trois évaluations d'impact complémentaires ou de substitution.

De nouvelles publications ayant trait à l'évaluation de l'impact ex post et à l'évaluation de la performance des politiques ont été rédigées par les nouvelles unités chargées de ces missions, dont huit évaluations de la mise en œuvre et une liste exhaustive des clauses de révision figurant dans la législation afin de faciliter la mission de contrôle et de surveillance dévolue aux commissions parlementaires. Parmi les autres outils de surveillance ayant vu le jour en 2014, on trouve notamment une liste de contrôle continu des engagements du Conseil européen et un aperçu actualisé de la mise en œuvre des recommandations par pays du Semestre européen.

Afin d'aider les commissions parlementaires à fixer leur programme et à définir les initiatives politiques, quatre nouveaux rapports sur le coût de la non-Europe ont été réalisés ainsi qu'une série d'évaluations du coût global de la non-Europe et du potentiel économique du programme présenté par le nouveau président de la Commission européenne.

Quant aux travaux de prospective du Parlement européen, ils ont été renforcés par la publication, à l'intention du comité STOA, de six études et de huit analyses approfondies consacrées à des thèmes retenus par les membres du comité en raison de leur intérêt stratégique pour l'action politique.

### **Types et nombre de publications produites par la direction C en 2014**

Première évaluation de l'analyse d'impact de la Commission	31
Évaluation d'impact complémentaire	3
Évaluation détaillée de l'analyse d'impact de la Commission	2
Évaluation de l'impact d'une modification de fond	1
Compendium	1
Rapport sur le coût de la non-Europe	4
Analyse coûts-bénéfices et autres évaluations	3
Valeur ajoutée des politiques existantes de l'Union	1
Évaluations de la mise en œuvre	6
La législation en marche	2
Liste détaillée	1
Liste de contrôle continu	2
Fiche	1
Briefing du Conseil européen	2
Publications STOA	18
<b>Total</b>	<b>78</b>

### **3. ÉVALUATION ET EFFICACITÉ DU CONTRÔLE INTERNE, Y COMPRIS UNE ÉVALUATION GLOBALE DU RAPPORT COÛT-EFFICACITÉ DES CONTRÔLES (ART 66.9 RF)**

L'utilisation des crédits budgétaires est soumise à un contrôle transparent et très approfondi à tous les niveaux de la hiérarchie. Le directeur général (ordonnateur délégué) inscrit la question des finances à l'ordre du jour de la réunion hebdomadaire de la hiérarchie, qui comprend les directeurs (ordonnateurs subdélégués). L'équipe financière établit un rapport mensuel couvrant tous les aspects de l'exécution budgétaire à l'intention des ordonnateurs subdélégués et des chefs d'unité. En outre, un rapport trimestriel uniquement adressé à l'ordonnateur délégué et aux ordonnateurs subdélégués reprend les questions soulevées pendant la période en question et qu'on a jugé bon de mentionner afin d'anticiper un risque financier. Un des avantages de ce rapport trimestriel est de garder trace d'éléments susceptibles de servir à l'avenir et de permettre ainsi d'assurer une certaine cohérence entre les services à plus long terme.

Début 2014, les structures de contrôle mises en place à la DG IPOL et à la DG PRES (anciennes DG dont relevaient les services de la DG EPRS) ont été analysées et comparées aux ressources existantes afin de créer, dans la nouvelle DG, un système de contrôle conforme au règlement financier tout en garantissant un fonctionnement efficace et rentable. Tous les principes de base, comme la séparation des tâches, sont pleinement respectés.

Les procédures de marchés de valeur moyenne ou élevée sont vérifiées avant le lancement du marché et après son attribution. Les contrôles d'usage sont appliqués aux procédures budgétaires.

L'audit interne de l'expertise externe acquise pour le STOA a donné lieu à l'établissement d'un plan d'action spécifique mis en œuvre à la fois par l'unité STOA et les autres services chargés de l'acquisition d'expertise externe.

### **4. CONCLUSIONS**

La DG EPRS a proposé aux députés un éventail de plus en plus large de produits et de services répondant à leurs besoins d'information, d'analyse et de recherche et, ce faisant, s'est efforcée de se forger une image de professionnalisme et de qualité. En tout, en 2014, la DG a traité plus de 1 600 demandes de recherche individuelles de députés et 700 demandes émanant d'autres clients: depuis les élections européennes, près de la moitié des députés ou de leurs équipes ont transmis des demandes, dont le volume et la complexité ne fait que croître en raison notamment de l'attention particulière portée par la DG aux besoins de ses clients. Les services de la DG EPRS ont fait preuve d'anticipation et produit plus de 450 publications en 2014, dont deux tiers environ sous forme physique et un tiers en ligne uniquement.

L'espace de la DG sur le site internet du Parlement européen (Think Tank) – tout comme la dernière mouture de son intranet et de son blog – est de plus en plus utilisé. Les trois quarts environ de la communauté "Europarl" ont utilisé l'intranet de l'EPRS dans le courant de l'année 2014, 1 500 visiteurs consultant le site tous les mois. En moyenne, quelque 2 000 visiteurs extérieurs au Parlement consultent quotidiennement le blog de l'EPRS. Parallèlement, la DG a répondu, sous une forme ou sous une autre, à plus de 10 000 demandes émanant de citoyens pendant l'année 2014.

Sur le plan de son organisation, la DG EPRS a poursuivi la spécialisation de plus en plus poussée du personnel des services de recherche dans l'un ou l'autre domaine thématique. Elle a également mis en place trois unités "ex post" au sein de la direction de l'évaluation de l'impact et de la valeur ajoutée européenne afin de renforcer le soutien apporté aux commissions parlementaires dans leur mission de contrôle et de surveillance.

En conséquence des progrès réalisés dans ces domaines et dans d'autres en 2014, la mission centrale de la direction générale, qui est de renforcer les pouvoirs par la connaissance, est une réalité permanente.

## **5. DÉCLARATION DE L'ORDONNATEUR DÉLÉGUÉ**

Je soussigné Anthony Teasdale,

directeur général des services de recherche parlementaire,

en ma qualité d'ordonnateur délégué déclare par la présente que j'ai l'assurance raisonnable que:

- a) les informations contenues dans le rapport donnent une image fidèle de la situation;
- b) les ressources allouées aux activités décrites dans ce rapport ont été utilisées aux fins prévues et conformément au principe de bonne gestion financière;
- c) les procédures de contrôle mises en place offrent les garanties nécessaires quant à la légalité et la régularité des opérations sous-jacentes.

Cette assurance raisonnable se fonde sur mon propre jugement et sur les éléments d'information à ma disposition, comme, par exemple, les résultats de l'auto-évaluation, des contrôles internes et des observations du Service d'audit interne ainsi que les enseignements retirés des rapports de la Cour des comptes relatifs aux exercices antérieurs à celui de cette déclaration.

Confirme en outre n'avoir connaissance d'aucun fait non signalé pouvant nuire aux intérêts de l'institution.

Fait à Strasbourg  
le

ANTHONY TEASDALE

Signature

## 6. ANNEXES

### 6.1. Budget outturn reports for 2014 Relevés d'exécution budgétaire 2014

#### 6.1.1 Stock Credits

<b>Operational Unit.- Budget lines</b>	<i>Initial Credits</i>	<i>Transfers</i>	<i>Final credits</i>	<i>Commitments</i>	<i>% Comm/CF</i>	<i>Payments</i>	<i>% P/Comm.</i>	<i>Balance Commitments</i>	<i>Available</i>
APPLICATIONS TIC - 02103-14	0,00	165.800,00	165.800,00	165.178,20	99,62%	46.278,84	28,02%	118.899,36	621,80
STOA - 03020-07	10.000,00	0,00	10.000,00	6.427,00	64,27%	6.427,00	100,00%	0,00	3.573,00
ACQUISITIONS-EVAL - 03200-04	585.000,00	-185.000,00	400.000,00	398.099,91	99,52%	7.984,57	2,01%	390.115,34	1.900,09
ACQUISITIONS-EVAL - 03200-09	900.000,00	-400.000,00	500.000,00	402.477,27	80,50%	221.664,27	55,07%	180.813,00	97.522,73
ACQUISITIONS-EVAL - 03200-010	2.000.000,00	-1.800.000,00	200.000,00	122.953,20	61,48%	96.853,20	78,77%	26.100,00	77.046,80
LIBRARY - 03220-01	570.000,00	-5.000,00	565.000,00	557.840,47	98,73%	408.686,12	73,26%	149.154,35	7.159,53
LIBRARY - 03220-02	1.010.885,00	-100.000,00	910.885,00	909.133,15	99,81%	909.133,15	100,00%	0,00	1.751,85
LIBRARY - 03220-03	1.463.891,00	-170.000,00	1.293.891,00	1.252.289,31	96,78%	814.785,82	65,06%	437.503,49	41.601,69
LIBRARY - 03220-04	8.200,00	-2.700,00	5.500,00	4.950,13	90,00%	4.950,13	100,00%	0,00	549,87
LIBRARY - 03220-08	713.700,00	-23.000,00	690.700,00	629.360,70	91,12%	220.434,79	35,03%	408.925,91	61.339,30
CARDOC 03222-00	1.600.000,00	0,00	1.600.000,00	1.599.099,68	99,94%	997.567,48	62,38%	601.532,20	900,32
<b>TOTAL</b>	<b>8.861.676,00</b>	<b>2.519.900,00</b>	<b>6.341.776,00</b>	<b>6.047.809,02</b>	<b>95,36%</b>	<b>3.734.765,37</b>	<b>61,75%</b>	<b>2.313.043,65</b>	<b>293.966,98</b>

### 6.1.2 Automatic deferred credits

<b>Operational Unit.- Budget lines</b>	<i>Deferred credits</i>	<i>Payments</i>	<i>%</i>	<i>Available credits</i>
ACQUISITIONS-EVAL - 03200-04	391.492,29	377.709,79	96,48%	13.782,50
ACQUISITIONS-EVAL - 03200-09	350.092,00	329.868,00	94,22%	20.224,00
LIBRARY - 03220-01	124.181,00	77.746,56	62,61%	46.434,44
LIBRARY - 03220-03	488.151,62	481.622,34	98,66%	6.529,28
LIBRARY - 03220-08	503.905,90	471.857,23	93,64%	32.048,67
CARDOC 03222-00	941.387,95	923.972,51	98,15%	17.415,44
<b>TOTAL</b>	<b>2.799.210,76</b>	<b>2.662.776,43</b>	<b>95,13%</b>	<b>136.434,33</b>

### 6.1.3 Non automatic deferred credits

<b>Operational Unit.- Budget lines</b>	<i>Deferred credits</i>	<i>Payments</i>	<i>%</i>	<i>Available credits</i>
ACQUISITIONS-EVAL - 03200-04	0,00	0,00	0,00%	0,00
ACQUISITIONS-EVAL - 03200-09	0,00	0,00	0,00%	0,00
LIBRARY - 03220-01	0,00	0,00	0,00%	0,00
LIBRARY - 03220-03	0,00	0,00	0,00%	0,00
LIBRARY - 03220-08	0,00	0,00	0,00%	0,00
CARDOC 03222-00	0,00	0,00	0,00%	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00%</b>	<b>0,00</b>

**6.1.4 Specific credit expenses/assigned revenue (RA)**

<b>Operational Unit.- Budget lines</b>	<b>Current Credits 2014</b>	<b>Appropriations committed</b>	<b>% Commit./Credits</b>	<b>Payments</b>	<b>% Pments/Commit..</b>	<b>Available credits</b>
	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00
	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00
<b>TOTAL</b>	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00

**6.1.5 Deferred specific credit expenses/assigned revenue (RA)**

<b>Operational Unit.- Budget lines</b>	<b>Deferred credits 2014</b>	<b>Appropriations committed</b>	<b>% Commit./Credits</b>	<b>Payments</b>	<b>% Pments/Commit..</b>	<b>Available credits</b>
	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00
	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00
<b>TOTAL</b>	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00

## 6.2. Report on compliance with payment time limits Rapport sur le respect des délais de paiement

<u>Invoices paid in 2014</u>		Default interest payable automatically (> €200)	Default interest payable on request (<=€200)	No default interest payable	Total
<b>Paid within the time limit</b>	<b>Number of invoices</b>			570	570
	<b>Total invoiced (€)</b>			6.539.131,77	6.539.131,77
<b>Paid outside time limit</b>	<b>Number of invoices</b>	0	40		40
	<b>Total invoiced (€)</b>	0	404.102,15		404.102,15
	<b>Amount of default interest (€)</b>	0	1.041,53		1.041,53
Total number of invoices		0	40	570	610
Total invoiced (€)		0	404.102,15	6.539.131,77	6.943.233,92

### Comments

On average, DG EPRS received in 2014 just under three invoices per working day. The vast majority of invoices, namely 93,5 % have been paid within the deadline of 30 calendar days, foreseen by the Financial Regulation.

The delayed payments (6,5 % of all invoices) are to be explained by the following reasons:

- Incorrect attribution of invoices, especially where suppliers delivered directly to other services of the Parliament.
- The annual closing procedure, involving a period of time where the system is not accessible between end of December and beginning of January.
- In exceptional cases delays occur due to the circuit of invoices, which may have to be transmitted from Luxembourg to Brussels and back again to Luxembourg.

It is noteworthy that none of the invoices paid after the deadline has produced automatically payable interest (which is the case if the interest to be paid is larger than EUR 200).

**6.3. List of exceptions - derogations from the rules**  
**Liste des exceptions - dérogations à la réglementation**  
**List of waivers/cancellations of receivables (*Arts. 91 and 92 RAP*)**  
**Liste des renonciations/annulations de créance (*RAP 91, 92*)**

Not applicable. There has been no derogation from the rules and no waiver/cancellation of receivables.

**6.4. Long-term contractual obligations**  
**Obligations contractuelles de longue durée**

Contractor	Subject	Initial duration		Total value of awarded contract	Spent value for 2014	Renewal type <sup>(2)</sup>	Description of control measure
		Contract	Award				
SIRSI Ltd UK Buckingham (6099)	EP/DG/PRES/E/SER/2009/016 Supply, install and support an Integrated library management System for the EP (End of contract 29/11/2016)	1 Year	7 Years	€231.532,00	€15.550,00	automatic	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Approval by the responsible service.</li> <li>- Report from contractor on the provided service in accordance with the provisions of the tender documents</li> <li>- Mid-term review</li> </ul>

(1) Months, years or open-ended

(2) Manual or automatic

**6.5. Exceptional negotiated procedures - Articles 53, 134 and 135 RAP**  
**Procédures négociées exceptionnelles - articles 53, 134 et 135 RAP**

Awardee(s) name(s)	Subject	Amount	Justification	Reason	Candidates		Acceptability criteria	Awarded contract reference
					Invited	Acceptable		
IPS LEARNING LLC	Presentation of a Study and animation of a workshop	€59.800,00	PN article 134.1 b)	Single economic operator. Methodology and content protected by Copyright	1	1	The offer corresponded to the service requested	DGEPRS/SER/2014/003N
MANZ'SCHE VERLAGS-U.UNIV.BUCH	Manz	€1.212,00	PN article 134.1 b)	monopoly position of supplier / no competitive tendering	1	1	The offer corresponded to the service requested	EP/DGEPRS/BIB/SER/2014/101N
SWETS INFORMATION SERVICES	Swetscan Metadata	€4.580,20	PN article 134.1 b)	monopoly position of supplier / no competitive tendering	1	1	The offer corresponded to the service requested	EP/DGEPRS/BIB/SER/2014/103N
ROUBINI GLOBAL ECONOMICS	Roubini Global Economics	€10.984,18	PN article 134.1 b)	Single possible contractor for copyright reasons	1	1	The offer corresponded to the service requested	EP/DGEPRS/BIB/SER/2014/105N
LE COURRIER DES BALKANS	Subscription to "Courrier des Balkans"	€450,00	PN article 134.1 b)	Single possible contractor for copyright reasons	1	1	The offer corresponded to the service requested	EP/DGEPRS/BIB/SER/2014/107N
AGENCE EUROPE	Subscription to Agence Europe and European Diplomacy and Defense	€781.000,00	PN article 134.1 b)	Single operator. Content protected by Copyright	1	1	The offer corresponded to the service requested	EP/DGPRES/BIB/SER/2013/061N
EUROPE INFORMATION SERVICE	Europolitics news agency	€480.000,00	PN article 134.1 b)	Single possible contractor for copyright reasons	1	1	The offer corresponded to the service requested	EP/DGPRES/BIB/SER/2013/062N
M-BRAIN INSIGHT	M-Brain insight OY's (ex Helsingin Sanomat Esmerk OY)	€4.404,00	PN article 134.1 b)	Single possible contractor for copyright reasons	1	1	The offer corresponded to the service requested	EP/DGPRES/BIB/SER/2013/152N
INTERNET SECURITIES	Internet Securities: ISI emerging markets Email alerts	€6.000,00	PN article 134.1 b)	Single possible contractor for copyright reasons	1	1	The offer corresponded to the service requested	EP/DGPRES/BIB/SER/2013/153N

JURIS	Subscription to Juris	€1.250,00	PN article 134.1 b)	Single possible contractor for copyright reasons	1	1	The offer corresponded to the service requested	EP/DGPRES/BIB/SER/2013/158N
BLOOMBERG FINANCE	Subscription to Bloomberg Government database	€39.420,00	PN article 134.1 b)	Single possible contractor for copyright reasons	1	1	The offer corresponded to the service requested	EPRS/BIB/SER/14/008N
OXFORD ANALYTICA	Subscription to Oxford Analytica	€252.000,00	PN article 134.1 b)	Single possible contractor for copyright reasons	1	1	The offer corresponded to the service requested	EPRS/BIB/SER/14/009N
ANSA AGENZIA	Subscription to Ansa	€140.000,00	PN article 134.1 b)	Single possible contractor for copyright reasons	1	1	The offer corresponded to the service requested	EPRS/BIB/SER/14/012N
DL SERVICES (ANCIEN DE LANNOY)	Subscription to OECD iLibrary Package	€15.025,00	PN article 134.1 b)	Single possible contractor for copyright reasons	1	1	The offer corresponded to the service requested	EPRS/BIB/SER/14/015N
POLITYKA INFO	Subscription to Politika Insight	€17.083,88	PN article 134.1 b)	Single possible contractor for copyright reasons	1	1	The offer corresponded to the service requested	EPRS/BIB/SER/14/10N
IHS GLOBAL	Subscription to Jane's online services (Database)	€188.610,00	PN article 134.1 b)	Single possible contractor for copyright reasons	1	1	The offer corresponded to the service requested	EPRS/BIB/SER/2014/004N
BNS BALTIC NEWS SERVICE	Annual subscription to the BNS Terminal (including smartphone access):	€22.754,76	PN article 134.1 b)	Single possible contractor for copyright reasons	1	1	The offer corresponded to the service requested	EPRS/BIB/SER/2014/006N

**6.6. Results of ex-post controls**  
**Résultat des évaluations ex post**

The rather limited resources within the central financial team of the Resources Unit of DG EPRS do not allow carrying out regular ex-post controls. Nevertheless, informal ex-post controls can be carried out when deemed pertinent, and the introduction of ex-post controls is envisaged in the medium term, following a future cost-benefit analysis.

A very substantial effort was made in connection with an internal audit carried out regarding the STOA expertise with regard to procurement (within the Internal Auditor's annual work plan), launched while the STOA unit had been still within DG IPOL. Although very satisfactory findings were communicated by the Internal Auditor, there was margin for improvement in some areas, which lead to an action-plan elaborated in cooperation with the internal auditor. This action plan is being implemented by DG EPRS.

**6.7. Sensitive posts**  
**Fonctions sensibles**

DG EPRS has not yet been involved in this exercise (see note of the Secretary General GEDA D(2014) 48355)

**6.8. Assessment of the implementation of minimum internal control standards**  
**Évaluation de la mise en œuvre des normes minimales de contrôle interne**

**Self-assessment summary table**

*(based on 2002 standards)*

2002 standard No	2014 standard No	Achieved	Almost	Partly	Started	To be started / NA
<b>Section 1: Control environment</b>						
1. Ethics and integrity	2	√				
2. Mission, role and tasks	1	√				
3. Staff competences	3	√				
4. Staff performance	3, 4	√				
5. Sensitive posts	7	√				
6. Delegation	7	√				
<b>Section 2: Performance and risk management</b>						
7. Setting of objectives	5	√				
8. Multiannual programming	N/A					√
9. Annual Work Programme (AWP)	5	√				
10. Monitoring performance against objectives and indicators	5	√				
11. Risk analysis and management	6	√				
<b>Section 3: Information and communication</b>						
12. Ad hoc management information	12, 13	√				
13. Mail registration and archiving systems	11, 12	√				
14. Reporting of irregularities	12					√
<b>Section 4: Control activities</b>						
15. Documentation of procedures	8, 13	√				
16. Separation of tasks	8	√				
17. Supervision	9	√				
18. Recording of exceptions	8	√				
19. Business continuity	10					√
<b>Section 5: Audit and evaluation</b>						
20. Identification and correction of internal control weaknesses	15					√
21. Audit reports	16					√
22 Annual review of internal control	15					√

**Comments on the outcome of the annual self-assessment of MICS performance**

1. Standards assessed as 'achieved' – good practices

Good practice examples are:

- Regular training for newcomers (1);
- EPRS mission is published on the EPRS intranet (2);
- Access to databases (e.g. FINORD) linked to mandatory training; a toolbox for financial actors is published on the EPRS intranet (3);

- Regulatory framework of Staff Appraisal procedure is fully implemented (4);
- Mobility policy in place (5);
- Financial Actors table and delegation of signatures communicated regularly (6)
- Objectives of the DG are defined and communicated each year (7);
- Administrative work programmes in place, replaced by the Strategic Execution Framework from the end of the year (9);
- Monthly reporting of DG's budget implementation by the Central Finance Team in cooperation with all operational departments (10);
- Bi-annual risk assessment exercise, indicating the nature of the risk, mitigating measures and an action plan (11);
- Internal instructions (notes by AOD) published on EPRS intranet (12);
- Financial archives of the DG centralised and managed by in the DG's Central Finance team (13);
- Common templates for financial procedures are published on the EPRS intranet (15)
- Financial Regulation fully complied with and financial circuits published on the EPRS intranet; detailed checklists for financial transactions published on the EPRS intranet (16);
- Ex-ante supervision of financial procedures is in place for all procurement procedures above 15.000€ and for every budgetary transaction (17);
- Exceptions and Derogations are registered by the Finance Team (18);

## 2. Standards assessed as '**to be started**' or '**non-applicable**'

- Multi Annual programing (8)
- Reporting of Irregularities (14)
- Business continuity (19)
- Identification and correction of internal control weaknesses (20)
- Audit reports (21)
- Annual review of internal control (22)